Interclubs Seniors Auvergne Pitch et Putt
Saison 2023

OBJECTIFS:

Jouer régulièrement au Pitch et Putt dans une ambiance très conviviale sur différents parcours.

CONDITIONS DE PARTICIPATION:

Pour les joueurs :

Etre en possession de sa licence FFG

Avoir un certificat médical de non contre indication à la pratique du golf en compétition

Etre membre FPP. L'adhésion individuelle annuelle est de 10 € 00

Verser 2€ de droits de jeu par rencontre

Pour les Clubs :

Etre membre FPP. Le droit d'adhésion annuel pour le club est de 20€00

Chaque équipe est constituée à minima de 3 joueurs ou joueuses

ORGANISATION:

Calendrier :

Un calendrier est établi en début de saison et fourni à chaque participant.

Nous programmons les rencontres habituelles, en général le Jeudi matin suivi d'un repas en commun.

Le calendrier fourni est susceptible de modification. Toute modification fera l'objet d'une information à chaque adhérent mais également sur le site FPP.

FORMULE DE JEU:

Compétition individuelle en Stroke Play sur 18 trous.

Score maximum de 6 par trou et de 85 sur l'ensemble des 18 trous. Si à 5 le joueur n'a pas terminé le trou, il relève sa balle et marque 6. Si le joueur réalise un score supérieur à 85 sur l'ensemble des 18 trous, son score est ramené à 85.

Le joueur absent à un tour marque le score de 90.

Il n'y a pas de limite de joueurs par club.

Les rencontres sont disputées selon les règles du Pitch et Putt édictées par IPPA

Maximum de 3 clubs autorisés (2 clubs au choix et le putter)

Départs sur tee obligatoire

Longueur maximum de chaque trou de 90 mètres

Longueur totale maximum du parcours 18 trous de 1200 mètres

RESULTATS ET CLASSEMENTS:

Individuel :

Pour chaque tour un classement individuel avec une série Messieurs et une série Dames en stroke Play Brut.

3 lots Messieurs et 2 lots Dames seront distribués à chaque tour.

Pour le classement général, addition des 5 meilleurs scores sur les 7 rencontres prévues.

Par club :

Classement par club par addition des 3 meilleurs scores brut des joueurs d'un même club.

Pour le classement général, additions des 7 meilleurs scores bruts

Le meilleur club se verra remettre le trophée ISAPP 2023.

Les résultats devront être communiqués aux participants sous 48h. Les éventuelles réclamations seront reçues sous 8 jours après la rencontre, et les cartes de scores conservées 15 jours après la compétition.

Les règles locales et un rappel du règlement sont précisés lors d'un briefing.

INSCRIPTIONS:

Un rappel de la compétition sera adressé avant chaque tour aux responsables de chaque golf qui informeront leurs membres FPP Auvergne, précisant les modalités d'inscription.

Les inscriptions devront parvenir au plus tard le samedi précédant la date de la compétition. Un retour sur les inscriptions pour le déjeuner sera fait au club d'accueil le lundi matin.

Les départs se feront en Shot Gun à 9 H 30 sur le golf organisateur.

Un tarif identique, pour 2023, a été négocié dans chaque golf afin de faciliter les paiements. GF : 16€ Repas : 24€ Droit de jeu : 2€

Le paiement global par club se fera sur place par les responsables de chaque club directement au golf organisateur, en 1 ou 2 paiement (golf pour GF et (ou) restaurant pour repas) suivant les golfs.

Le règlement des droits de jeu en espèces (ou chèque) à Gérard Cambet.

En espérant vous retrouver nombreux sur chaque parcours, nous vous souhaitons une bonne saison 2023 et de belles performances en Pitch and Putt FPP